



**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses
et du Système général harmonisé de classification
et d'étiquetage des produits chimiques****Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses****Quarante-troisième session**

Genève, 24-28 juin 2013

Point 5 d) de l'ordre du jour provisoire

Transport de gaz: divers**Références aux normes ISO révisées****Communication de l'Organisation internationale de normalisation (ISO)¹****Introduction**

1. Le présent document propose d'introduire deux normes révisées, l'une pour la construction de bouteilles à gaz sans soudure en aluminium et l'autre concernant la compatibilité des gaz avec les matériaux non métalliques.

Ces normes sont les suivantes:

ISO 7866-1:2012 Bouteilles à gaz – Bouteilles à gaz sans soudure en alliage d'aluminium destinées à être rechargées – Conception, construction et essais

ISO 11114-2:2013 Bouteilles à gaz – Compatibilité des matériaux des bouteilles et des robinets avec les contenus gazeux – Partie 2: Matériaux non métalliques

Si elle est acceptée, la première de ces normes remplacera les références actuelles à la version 1999 soumise aux modalités de transition décidées au cours de la dernière période biennale. La seconde norme met à jour l'édition 2000 des conseils en matière de compatibilité.

2. La révision de la norme ISO 7866 entraîne les modifications techniques importantes ci-après:

- Une nouvelle sous-section (11.7) a été ajoutée pour traiter des défauts de fabrication inacceptables et des caractéristiques de surface inacceptables au moment

¹ Conformément au programme de travail du Sous-Comité pour 2013-2014, adopté par le Comité à sa sixième session (voir ST/SG/AC.10/C.3/84, par. 86, et ST/SG/AC.10/40, par. 14).

de la construction ainsi que des changements complémentaires qui en résultent, y compris la définition du terme «défaut» en tant que caractéristique due à la construction/au constructeur; et la définition du terme «imperfection» en tant que dommage ou caractéristique qui n'est pas dû à la construction/au constructeur;

- La terminologie et les définitions ont été révisées;
- Des prescriptions concernant l'étalonnage du matériel d'épreuve ont été ajoutées.

3. Dans la norme ISO 11114-2, des informations et des conseils supplémentaires ont été ajoutés aux rubriques 4 et 6 ainsi qu'au tableau 1. En particulier, cinq nouveaux types de matières plastiques et trois nouveaux types d'élastomères sont désormais couverts. Les conseils relatifs au fluor tiennent compte des résultats positifs enregistrés par l'industrie avec quelques matériaux non métalliques dans certaines conditions de service.

Proposition 1

4. Au 4.4.4.1, instruction d'emballage P200 (4) u: remplacer «ISO 7866:1999» par «ISO 7866:2012».

5. Dans le tableau du 6.2.2.1.1, ajouter une nouvelle entrée au-dessous de la norme ISO 7866:1999 ainsi qu'une date de fin de construction à la référence existante comme indiqué ci-dessous (le texte nouveau est souligné). Le NOTA figurant dans le tableau à propos de la note relative à la section 7.2 de la norme peut être supprimé puisque cette note n'existe plus dans la version 2012. La deuxième phrase du NOTA reste nécessaire car la norme couvre encore l'alliage 6351A.

Référence	Titre	Applicable à la construction
ISO 7866:1999	Bouteilles à gaz – Bouteilles à gaz sans soudure en alliage d'aluminium destinées à être rechargées – Conception, construction et essais <i>NOTA: La note relative au facteur F à la section 7.2 de ladite norme ne doit pas être appliquée aux bouteilles «UN». L'alliage d'aluminium 6351A-T6 ou son équivalent ne doit pas être utilisé.</i>	Jusqu'à nouvel avis au <u>31 décembre 2020</u>
<u>ISO 7866:2012</u>	<u>Bouteilles à gaz – Bouteilles à gaz sans soudure en alliage d'aluminium destinées à être rechargées – Conception, construction et essais</u> <u><i>NOTA: L'alliage d'aluminium 6351A ou son équivalent ne doit pas être utilisé.</i></u>	<u>Jusqu'à nouvel avis</u>

Justification

6. Cette nouvelle version de la norme améliore l'ancienne version mais ne représente pas un changement significatif pour ce qui est de la sécurité des bouteilles. Il n'est pas nécessaire de passer rapidement à cette nouvelle norme.

7. La note concernant l'alliage 6351A a été modifiée de manière à exclure totalement cet alliage, et pas seulement en cas de traitement thermique T6. En outre, le terme «autorisé» a été remplacé par «utilisé».

Proposition 2

8. Au 4.1.6.1.2 et au 6.7.5.2.4 a), remplacer: «ISO 11114-2:2000» par «ISO 11114-2:2013».

9. Dans le tableau du 6.2.2.2, à la deuxième entrée, remplacer «ISO 11114-2:2000 Bouteilles à gaz transportables – Compatibilité des matériaux des bouteilles et des robinets avec les contenus gazeux – Partie 2: Matériaux non métalliques» par «ISO 11114-2:2013 Bouteilles à gaz transportables – Compatibilité des matériaux des bouteilles et des robinets avec les contenus gazeux – Partie 2: Matériaux non métalliques».

Justification

10. Comme indiqué ci-dessus, cette norme fournit des conseils actualisés et plus complets sur la compatibilité. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'une obligation, aucune prescription en matière de transition n'est prévue.
